



GLOBAL DISABILITY SUMMIT

LIVRE BLANC

SUR LE SOMMET MONDIAL SUR LE HANDICAP

TABLE DES MATIÈRES

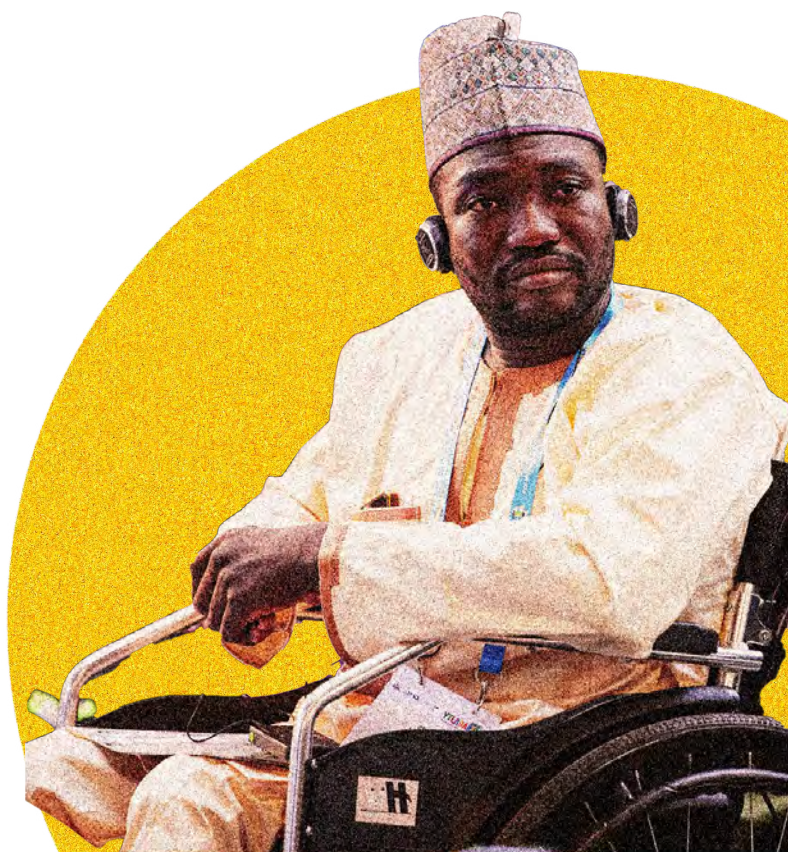
1	OBJECTIF STRATÉGIQUE ET POSITIONNEMENT POLITIQUE.....	4
1.1	Problème que le Sommet mondial sur le handicap est supposé résoudre	7
1.2	Qu'est-ce que le Sommet mondial sur le handicap et qu'est-ce qu'il n'est pas ?.....	9
	Implications pratiques	12
1.3	Principes fondamentaux du Sommet mondial sur le handicap....	13
	CDPH & GDS : rôles différents et complémentaires.....	15
1.4	Comment le GDS parvient-il à induire le changement ?	18
1.5	Pourquoi le GDS est-il si important aujourd'hui ?	21
2	DE L'ENGAGEMENT À L'IMPACT DURABLE.....	23
	Implications pratiques	24

i Objectif stratégique et positionnement politique

L'inclusion du handicap et les droits des personnes handicapées sont largement reconnus dans les cadres politiques et les engagements internationaux, notamment dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). La simple reconnaissance ne garantit toutefois pas une attention politique durable, une mise en œuvre coordonnée ou un financement suffisant au sein des différents systèmes. Le défi ne consiste pas à combler une absence de normes ou de preuves, mais plutôt à trouver un mécanisme qui assure une priorité politique, un alignement et une redevabilité au fil du temps. Ces défis sont particulièrement visibles dans les contextes où se croisent la coopération au développement, la réponse humanitaire et les contraintes financières, notamment dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Le Sommet mondial sur le handicap (GDS) a vu le jour pour répondre à ce défi, non pas en créant de nouvelles obligations juridiques, mais en renforçant l'alignement politique, la redevabilité et la mise en œuvre des droits des personnes handicapées. Le GDS vise à améliorer la vie des personnes handicapées, et sa principale caractéristique est son caractère cyclique.

La simple reconnaissance ne garantit toutefois pas une attention politique durable, une mise en œuvre coordonnée ou un financement suffisant au sein des différents systèmes.



Par le biais de cycles pluriannuels, le GDS assure le lien entre les consultations régionales, la mobilisation politique de haut niveau, les engagements stratégiques et un suivi structuré, transformant ainsi la reconnaissance juridique en une action politique coordonnée et une mise en œuvre concrète. Le Sommet représente une étape essentielle au sein de ce cycle plutôt qu'un aboutissement final.

Le GDS ne crée aucune nouvelle obligation juridique, mais renforce les cadres existants en jouant le rôle de catalyseur de financement et de plateforme d'alignement. Il renforce la cohérence entre les priorités nationales, la coopération internationale et le financement du développement, garantissant ainsi que l'inclusion du handicap reste une priorité politique avec un ancrage concret au sein des systèmes.

Ce livre blanc établit l'objectif stratégique, la logique de gouvernance et les principes fondamentaux du GDS. Il expose le problème que le GDS est supposé résoudre, la manière avec laquelle il incite au changement par rapport aux mécanismes existants, son importance dans le contexte international actuel et la façon avec laquelle il contribue de manière unique à l'amélioration de l'inclusion du handicap, au-delà de ce que les approches juridiques, techniques ou programmatiques sont capables d'atteindre.

Le GDS assure un alignement et une attention politique continus, tout en maintenant la pression pour une action coordonnée à travers les systèmes sur le long terme.



Qu'est-ce qui rend le Sommet mondial sur le handicap si unique ?



01

Leadership par des personnes handicapées

- Les organisations de personnes handicapées (OPH) organisent l'agenda, assurent le suivi et assument des responsabilités.
- Empêche la participation pour la forme et l'inclusion symbolique.
- Ancre les priorités dans une approche et des droits centrés sur l'humain.

02

Les engagements comme instruments politiques

- Utilisés pour définir les priorités, favoriser la coopération et créer un effet de levier.
- Engagements moins nombreux, mais plus clairs, et avec un suivi.
- Outils de plaidoyer et de redevabilité pour les OPH.



03

De cycles pas des événements

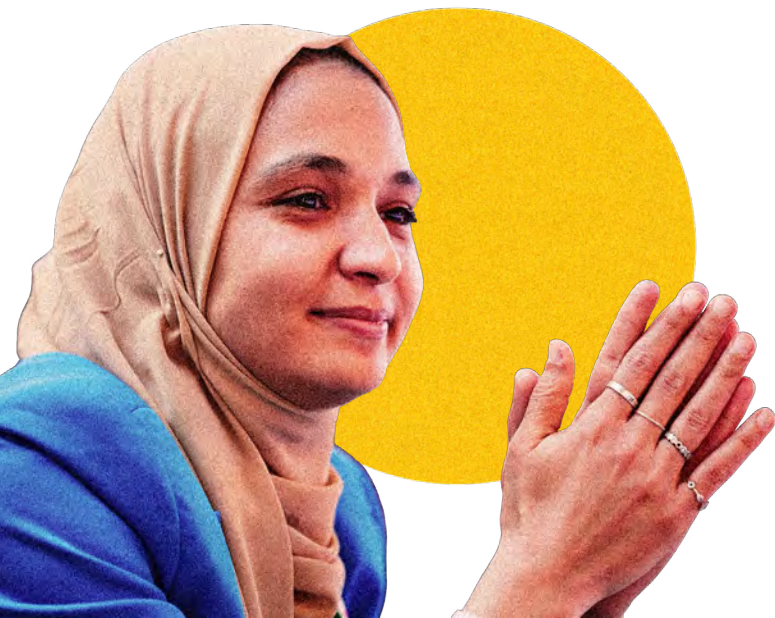
- Le GDS se développe au fil du temps, pas seulement aux sommets.
- Ce qui se passe entre les sommets est aussi important que lors du sommet.
- Empêche l'inclusion du handicap d'être reléguée au second plan en cas de détournement de l'attention politique.

1.1

Problème que le Sommet mondial sur le handicap est supposé résoudre

Bien qu'il existe des lois et des accords établis qui défendent les droits des personnes handicapées, ces droits ne se traduisent pas encore de manière systématique par des politiques coordonnées, des décisions de financement ou une mise en œuvre au sein des différents systèmes. De nombreux pays reconnaissent officiellement les droits des personnes handicapées et ont ratifié la CDPH, mais ne parviennent pas à traduire la reconnaissance en actions politiques coordonnées, en financement adéquat et en mise en œuvre effective.

De multiples facteurs sous-jacents contribuent à cet écart entre la reconnaissance théorique des droits des personnes handicapées et la mise en œuvre pratique. L'inclusion du handicap est souvent considérée comme une question transversale, dépourvue de responsabilité clairement définie. Cela entraîne une fragmentation des efforts au sein des ministères, des agences et des sources de financement. Dans le domaine de la coopération internationale, l'inclusion du handicap est souvent reconnue, mais elle n'est pas intégrée de manière cohérente dans l'élaboration des programmes, les exigences de financement ou les mécanismes de redevabilité. En cas d'urgence humanitaire, le besoin de réaction urgente est susceptible de reléguer l'inclusion du handicap au second plan, avec pour conséquence une exclusion de ceux qui sont les plus exposés aux risques. En outre, la mise en œuvre a tendance à perdre son élan dans différents secteurs lorsque l'attention politique est détournée.



Bien que les mécanismes actuels permettent de relever une partie de ce défi, ils n'apportent pas une solution complète. La CDPH établit des responsabilités contraignantes avec une obligation de rapport, mais elle ne garantit pas une priorité politique continue de l'inclusion du handicap au sein des systèmes de développement et de financement. Les organisations de développement et d'aide humanitaire agissent au sein de leurs propres cadres de gouvernance et d'incitation, et l'inclusion du handicap entre souvent en concurrence avec d'autres priorités, ou est tout simplement négligée. Par conséquent, les progrès ont tendance à être lents, fragmentés et facilement réversibles.

Le GDS a vu le jour pour contribuer à combler l'écart entre la reconnaissance des droits des personnes handicapées et leur mise en œuvre concrète dans les politiques, le financement et la pratique. Son objectif est de renforcer la volonté politique, de promouvoir la collaboration et d'augmenter la redevabilité en matière d'inclusion du handicap, notamment dans des zones où la coopération internationale et la réponse aux crises convergent avec les droits des personnes handicapées. En fonctionnant comme un mécanisme politique récurrent, le GDS assure un alignement et une attention politique continus, tout en maintenant la pression pour une action coordonnée à travers les systèmes sur le long terme.

Le GDS a vu le jour pour contribuer à combler l'écart entre la reconnaissance des droits des personnes handicapées et leur mise en œuvre concrète dans les politiques, le financement et la pratique.



1.2

Qu'est-ce que le Sommet mondial sur le handicap et qu'est-ce qu'il n'est pas ?

Le Sommet mondial sur le handicap (GDS) a été créé pour relever des défis en matière d'intégration de l'inclusion du handicap dans la politique, la pratique, la coopération au développement et l'aide humanitaire (CDPH, articles 11 et 32). Contrairement aux obligations légales et aux directives techniques, qui ne parviennent souvent pas à concrétiser des engagements politiques durables, le GDS a été spécifiquement conçu pour renforcer la mise en œuvre des droits énoncés dans la CDPH de l'ONU, en particulier là où une priorité politique coordonnée et une coopération sont nécessaires.

Le GDS en tant que cycle pluriannuel

Le GDS fonctionne avec un cycle continu, ce qui lui permet de maintenir l'attention, la coordination et la redevabilité en matière d'inclusion du handicap à travers les différents systèmes de développement, d'aide humanitaire et de financement. Au lieu d'être un événement unique, le GDS fonctionne par cycles continus qui font le lien entre planification de l'agenda, engagement politique de haut niveau, engagements concrets et actions de suivi entre les sommets. Cette approche garantit que l'inclusion du handicap reste importante et prioritaire, même en cas de changement dans le contexte international.



Mobilisation et alignement des financements pour l'inclusion du handicap

Pour traduire les engagements politiques en changement structurel réel, il est essentiel de garantir une allocation de ressources suffisante et coordonnée. Le GDS fonctionne comme un mécanisme de financement et d'alignement des ressources, en faisant le lien entre les engagements politiques et les processus budgétaires nationaux, les stratégies de coopération au développement et les instruments financiers internationaux.

Même si le GDS ne fonctionne pas comme une entité de financement indépendante, il contribue à l'harmonisation entre les objectifs nationaux et la collaboration internationale en stimulant l'alignement des donateurs, du financement multilatéral et humanitaire sur les engagements pris.

Depuis le début de l'année 2025 et jusqu'en 2028 et au-delà, la mobilisation des ressources, le suivi financier et la cohérence des financements seront systématiquement intégrés au sein du cycle GDS en tant que fonction stratégique de base.

Un modèle de partenariat multi-acteurs

Le GDS fonctionne avec un modèle de partenariat qui unit les gouvernements, les organisations de personnes handicapées, les partenaires de développement, les institutions multilatérales, les organisations humanitaires et le secteur privé. Au sein de ce modèle, les gouvernements gardent la principale responsabilité en matière de mise en œuvre, alors que les partenaires internationaux alignent leur soutien sur les priorités nationales qui ont été identifiées. Les organisations de personnes handicapées (OPH) jouent un rôle crucial dans la définition des priorités et le renforcement de la redevabilité. Cette structure partagée distingue le GDS des mécanismes centrés sur les rapports des États ou la livraison de projets.



Complémentarité et renforcement des systèmes existants

Le rôle du GDS est complémentaire. Il soutient et ajoute de la valeur aux systèmes existants, mais ne reprend pas les responsabilités en matière de suivi de la CDPH. Son principal atout est de rassembler des dirigeants politiques et des organisations qui ne travaillent généralement pas ensemble, ce qui permet à tout le monde de se concentrer sur des objectifs communs et une responsabilité partagée. En attirant régulièrement l'attention sur l'inclusion du handicap et le suivi entre les sommets, le GDS contribue à la traduction de promesses en actions réelles durables. De cette manière, il transforme des efforts dispersés en une priorité politique coordonnée.

Ensemble, ces caractéristiques font du GDS un mécanisme pratique pour faire progresser la mise en œuvre des droits des personnes handicapées à travers les différents systèmes.

Le GDS:

N'EST PAS un organe de traité ou un mécanisme de suivi au titre de la CDPH

N'EST PAS une plateforme de mise en œuvre de projets

N'EST PAS un établissement de financement indépendant

N'EST PAS une conférence internationale ponctuelle



Implications pratiques

GESTION PAR DES OPH

Le GDS est dirigé par des personnes handicapées: les organisations de personnes handicapées (OPH) établissent les priorités, organisent le calendrier, définissent les engagements et participent au suivi et à l'évaluation au fil des cycles.

RASSEMBLEMENT POLITIQUE

Le GDS est un modèle multi-acteurs qui réunit les gouvernements, les OPH, les partenaires de développement, les institutions multilatérales, les organisations humanitaires et le secteur privé.

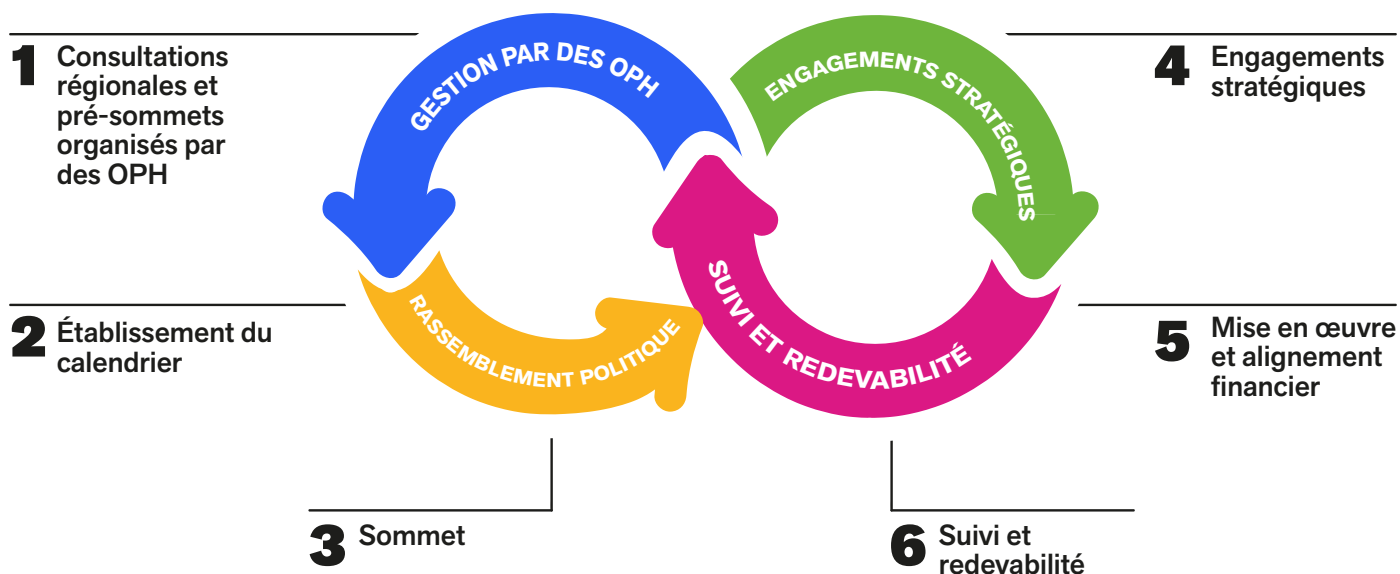
ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Au sein du cycle GDS, les engagements contribuent à la traduction de la reconnaissance des droits des personnes handicapées en réformes politiques, en décisions sur les budgets, en élaboration de programmes et en changement institutionnel.

SUIVI ET REDEVABILITÉ

Le GDS permet de traduire les engagements en changement réel et durable en attirant l'attention sur l'inclusion du handicap et en assurant un suivi entre les sommets.

Le GDS est un mécanisme politique continu



1.3

Principes fondamentaux du Sommet mondial sur le handicap

Pour que le GDS fonctionne de manière crédible et efficace au fil des cycles, certains principes fondamentaux doivent être respectés en matière de conception et de mise en œuvre. Ces principes ne sont pas des ajouts thématiques, mais des règles incontournables qui définissent l'identité et les objectifs du GDS, ainsi que ses modalités de fonctionnement.

Leadership par des personnes handicapées

Le leadership par des personnes handicapées, par le biais de leurs organisations représentatives, est essentiel dans le fonctionnement du GDS. Cet engagement n'est pas consultatif, mais structurel. Les OPH jouent un rôle central dans l'établissement des priorités, l'organisation de l'agenda, la définition des engagements, la participation au suivi et l'évaluation au fil des cycles. Les résultats politiques peuvent servir d'instruments de redevabilité qui peuvent être utilisés pour garantir l'engagement durable entre les sommets.

En intégrant ce leadership dans l'intégralité du cycle GDS, l'inclusion du handicap va au-delà de la participation symbolique pour atteindre un système de gouvernance partagée qui renforce la mise en œuvre des droits des personnes handicapées dans différents contextes, notamment dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les pré-sommets régionaux et les ateliers thématiques concrétisent ce leadership, mais n'en définissent pas les limites.



Alignement sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées

La CDPH de l'ONU constitue le cadre de référence fondamental du GDS. Le GDS est fondé sur la reconnaissance de l'inclusion du handicap comme étant, par essence, une question de droits humains. Dans le cadre de cette convention, les États parties sont tenus de respecter, de protéger et de défendre les droits des personnes handicapées.

Le GDS n'agit pas comme un organe de traité et ne crée aucune nouvelle obligation. Il sert plutôt de mécanisme politique qui soutient la mise en œuvre de la CDPH de l'ONU en renforçant la priorité politique, la coordination et la redevabilité. En ce sens, le GDS fonctionne comme un outil pratique qui aide à traduire les engagements existants en matière de droits humains en une attention politique durable, en réformes institutionnelles et en alignement des ressources.

Par le biais de ses cycles pluriannuels, le GDS renforce la compréhension du fait que les personnes handicapées sont des détentrices de droits, dotées d'une capacité d'action et d'une voix propre dans les décisions qui affectent leur vie.

Les organisations de personnes handicapées contribuent à définir les priorités, à orienter les engagements et à renforcer les processus de responsabilisation qui soutiennent la mise en œuvre concrète des obligations découlant de la CDPH.

En tant que catalyseur politique, le GDS est particulièrement pertinent dans les domaines où la coopération internationale joue un rôle important en matière de mise en œuvre, notamment au niveau de l'action humanitaire et de l'alignement des financements. À cet égard, les résultats politiques issus du processus du GDS, tels que la Déclaration d'Amman et de Berlin, illustrent la manière dont le Sommet contribue à renforcer la cohérence et une direction commune parmi les acteurs, conformément à l'esprit de l'article 32 de la CDPH sur la coopération internationale.

En soutenant l'alignement des processus politiques et les obligations contraignantes en matière de droits humains, le GDS contribue à faire progresser l'application des droits des personnes handicapées dans divers contextes nationaux, y compris là où des obstacles structurels à leur mise en œuvre persistent.



CDPH & GDS : rôles différents et complémentaires

GDS



maintient

les priorités politiques au sein des systèmes



renforce

la visibilité, la coordination et l'alignement



crée

des engagements politiques et un suivi au fil des cycles



améliore

les mises en œuvre dans les domaines les plus faibles : coopération internationale, financement du développement et réponse aux crises

CDPH



établit

des droits juridiques et des obligations pour les États



définit

les normes de référence



fournit

des mécanismes de suivi des traités



intègre

les droits des personnes handicapées dans la législation



Appropriation nationale au sein de la coopération internationale

La pérennité des progrès en matière d'inclusion du handicap repose sur le leadership national. Les gouvernements sont les premiers responsables du respect des droits des personnes handicapées par le biais des politiques, de la gestion des budgets et des réformes institutionnelles.

Dans de nombreuses économies à revenu faible et intermédiaire, la mise en œuvre reste tributaire de la coopération internationale, des cadres de financement et des systèmes de gouvernance multilatéraux.

Le GDS renforce la responsabilité partagée en connectant les priorités nationales aux partenariats internationaux, aux donateurs et aux institutions multilatérales dans les limites d'un cadre politique cohérent.

L'efficacité du cycle GDS (organisation de l'agenda, convocation politique, engagements et suivi) repose sur des principes directeurs solides. Sans ces principes impératifs clairement établis, le GDS risque d'avoir moins d'impact ou de devoir se contenter d'engagements exclusivement symboliques. Le Sommet mondial sur le handicap repose dès lors sur des principes fondamentaux qui sont garants de son intégrité et qui assurent que l'action politique mène à des progrès réels.





1.4

Comment le GDS parvient-il à induire le changement ?

L'objectif prioritaire du cycle GDS est d'améliorer la vie des personnes handicapées en veillant à ce que les engagements en matière de droits se traduisent par des changements concrets dans les politiques, les systèmes et l'allocation des ressources. Pour favoriser ce changement, le principal défi n'est pas l'absence de normes, mais le besoin d'établir des priorités, de prendre des engagements et d'assurer la coordination. Le GDS parvient à le relever en mettant en place un processus structuré qui combine le leadership, les engagements et la redevabilité à travers chaque cycle de Sommet.

Organisation de l'agenda et choix des priorités par les OPH

Chaque cycle GDS débute par des consultations régionales, des pré-sommets et des ateliers thématiques au cours desquels les parties prenantes, en particulier les OPH, identifient les lacunes concrètes de mise en œuvre, les priorités stratégiques, les risques émergents et les barrières systémiques à travers les différentes régions et au sein des secteurs thématiques. Ces processus régionaux façonnent l'agenda mondial en ancrant les priorités dans les expériences vécues et en s'attaquant aux obstacles réels.

Par le biais de ce processus, le GDS s'assure que l'inclusion du handicap reste concrète et efficace, plutôt qu'abstraite et symbolique.

La fonction d'organisation de l'agenda joue un rôle essentiel dans la réduction de la fragmentation et celle-ci garantit que les discussions internationales prennent en compte les priorités nationales et régionales.

Visibilité politique et alignement

Le Sommet fournit un moment de visibilité politique de haut niveau. En rassemblant les gouvernements, les organisations internationales, les acteurs du développement et d'autres parties prenantes, le GDS crée une plateforme partagée où l'inclusion du handicap est mise en avant au sein d'agendas de développement et d'aide humanitaire à plus grande échelle.

La seule convocation politique n'induit aucun changement. La convocation politique au sein du cycle GDS a pour objectif d'aligner les acteurs sur des priorités partagées et de créer une plateforme pour des engagements coordonnés.

Engagements stratégiques et progrès de la mise en œuvre

Les engagements au sein du cycle GDS ne sont pas une fin en soi. Les engagements sont des instruments stratégiques et politiques avec une portée, des échéanciers et des modes de mise en œuvre définis. Ils signalent des priorités claires, favorisent la coopération et créent des points de référence publiquement formulés pour garantir la redevabilité. Ils sont conçus pour connecter l'intention politique à la réforme politique, aux décisions sur les budgets, au changement institutionnel et à l'alignement en matière de financement, de sorte à garantir que les déclarations sont traduites en trajectoires de mise en œuvre.

Au sein du cycle GDS, les engagements contribuent à la traduction de la reconnaissance des droits des personnes handicapées en réformes politiques, en décisions sur les budgets, en changement institutionnel et en élaboration de programmes.

En alignant les priorités nationales sur la coopération internationale et les cadres de financement, le GDS améliore les conditions dans lesquelles la mise en œuvre peut se dérouler de manière structurée et durable. Une mise en œuvre efficace dépend non seulement de l'engagement politique, mais aussi de l'alignement financier et de réformes institutionnelles durables.

L'évaluation et le suivi à travers les cycles permettent d'identifier les lacunes, de favoriser les corrections de la trajectoire et de garder le dynamisme en vue d'atteindre des résultats mesurables. L'expérience a démontré qu'un petit nombre d'engagements bien définis et stratégiquement alignés, conjugué à un suivi rigoureux, est plus efficace qu'une multitude de promesses vaguement définies. De cette manière, en intégrant les engagements dans le cycle élargi du GDS, le mécanisme délaisse l'accumulation de promesses au profit de la qualité, de la cohérence et de la redevabilité.



Suivi et redevabilité à travers les cycles

L'un des aspects incontournables du GDS est son caractère continu qui se développe au fil du temps. Le suivi des progrès, le partage d'enseignements tirés et l'engagement entre les sommets garantissent que l'inclusion du handicap reste au premier plan lorsque l'attention internationale est détournée.

Les résultats politiques et les engagements servent de point de référence qui peuvent être modifiés, réévalués et utilisés par les gouvernements, les OPH et les partenaires de la société civile en vue de renforcer la redevabilité. Cette continuité permet de transformer des moments de visibilité en pression politique durable.



1.5

Pourquoi le GDS est-il si important aujourd'hui ?

Le contexte international dans lequel l'inclusion du handicap doit s'inscrire est de plus en plus instable. Les catastrophes climatiques, les conflits, les chocs économiques et la réduction de l'espace de la société civile et du financement du développement redéfinissent les priorités politiques et internationales et limitent l'attention. Dans un tel contexte géopolitique, les questions transversales risquent d'être reléguées au second plan lorsque les gouvernements et les institutions se concentrent sur les crises immédiates. L'inclusion du handicap est particulièrement vulnérable à ce changement. Alors que les obligations juridiques restent en vigueur, l'attention politique et la mise en œuvre coordonnée sont susceptibles de s'affaiblir lorsque les systèmes sont sous pression.

Le Sommet mondial sur le handicap joue un rôle essentiel dans cet environnement. En ancrant l'inclusion du handicap dans les cycles politiques internationaux récurrents, l'attention est maintenue, la redevabilité est renforcée et la cohérence à travers les systèmes de développement et d'action humanitaire est consolidée.

Sans un mécanisme comme le GDS, l'inclusion du handicap risque de disparaître dans les systèmes où aucun acteur ne garantit la responsabilité politique de la mise en œuvre.

Sa force réside dans le maintien de la mobilisation politique et le renforcement de la mise en œuvre, garantissant que l'inclusion du handicap demeure ancrée au cœur de la prise de décision plutôt que d'être traitée comme une question secondaire.





2 De l'engagement à l'impact durable

Le Sommet mondial sur le handicap (GDS) a évolué pour passer d'un rassemblement périodique international à un mécanisme politique structuré visant à favoriser l'inclusion du handicap au sein des systèmes. Par le biais de ses cycles politiques récurrents, le GDS rassemble les gouvernements, les organisations de personnes handicapées, les acteurs multilatéraux, les partenaires internationaux et les autres parties prenantes en vue d'aligner les priorités, mobiliser l'action collective et renforcer la responsabilité partagée en matière de mise en œuvre.

Ce livre blanc expose les principes directeurs de ce mécanisme. Au cœur de celui-ci se trouve le leadership par des personnes handicapées, intégré à chaque étape : de l'organisation de l'agenda à la conception des engagements, en passant par le suivi et l'évaluation. L'appropriation nationale ancre la mise en œuvre dans la politique nationale, les budgets et les réformes institutionnelles, alors que la coopération internationale renforce la cohérence et l'alignement des ressources. Les engagements fonctionnent comme des instruments stratégiques qui relient la volonté politique à l'action pratique, à l'alignement du financement et à des progrès mesurables.

Ensemble, ces éléments font en sorte que le GDS représente bien plus qu'un simple sommet pour le dialogue. Il assure un ancrage politique durable qui connecte la visibilité internationale aux réalités régionales et nationales, tout en garantissant que la dynamique créée à chaque sommet contribue aux progrès cumulés au fil du temps. L'efficacité du GDS se mesure en définitive à sa capacité à contribuer à des améliorations concrètes dans la vie quotidienne des personnes handicapées.

Étant donné que le GDS est en constante évolution, sa force réside dans sa capacité à garder l'attention, à renforcer la redevabilité et à favoriser la mise en œuvre à travers des contextes politiques et économiques en mutation permanente. Ce livre blanc constitue un point de référence partagé pour tous les acteurs engagés dans le processus, renforçant ainsi un engagement collectif à passer de la reconnaissance aux résultats, des initiatives isolées à des systèmes coordonnés et de l'engagement à un impact durable pour les personnes handicapées dans le monde.

Implications pratiques

01

Les gouvernements intègrent l'inclusion du handicap dans leurs politiques et budgets, liant ainsi les engagements nationaux à la mise en œuvre et à une redevabilité soutenue par les OPH.

02

Le GDS aide les gouvernements à définir leurs priorités et à comprendre dans quelle mesure la coopération internationale, l'assistance technique et le financement peuvent accélérer le progrès.

03

Les partenaires de développement, multilatéraux et humanitaires alignent leurs engagements et leur soutien sur les priorités nationales par le biais du GDS pour coordonner leur aide.

04

Les OPH s'appuient sur les engagements et les résultats politiques convenus pour assurer le suivi des progrès, mobiliser les décideurs et maintenir la redevabilité entre les cycles du GDS.



SUIVEZ-NOUS

 globaldisabilitysummit.org/

 [Global Disability Summit](#)

 [GDS_Disability](#)

Ce projet est financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et soutenu par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

